

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

EXONHIT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 680.842,47 euros.
Siège social : 63-65 Boulevard Masséna, 75013 Paris.
414 488 171 R.C.S. Paris.

Rectificatifs à l'avis de convocation paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires numéro 143 du 28 novembre 2012, numéro 1206613

Dans l'avis de convocation, le paragraphe intitulé « Nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises sur exercice des BSA » de la quatrième résolution est rectifié et rédigé comme suit :

« Les 42.552.654 BSA donneront le droit de souscrire un nombre maximum de 4.255.265 actions nouvelles de la Société, soit une augmentation de capital maximum d'un montant nominal de 68.084,24 euros. Ce nombre et ce montant seront ajustés en fonction des actions d'autocontrôle détenues par la Société au moment de l'attribution, ces dernières ne donnant pas droit à des BSA. »

Le reste de la résolution est inchangé.

Dans l'avis de convocation, le dernier paragraphe de la septième résolution est rectifié et rédigé comme suit :

« **2. décide** en conséquence de modifier l'article 7 des statuts de la Société comme suit :

« *Article 7 – Capital social*

Le capital social est fixé à 885.969,60 euros.

Il est divisé en 55.373.100 actions de 0,016 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »»

Le reste de la résolution est inchangé.

1206698